

## La question de la précarité étudiante débattue en CESC 8 décembre 2011

Dans le cadre d'une auto-saisine du CESC, la question de la précarité étudiante sera présentée jeudi 8 décembre 2011 en salle Prosper Alfonsi devant les commissions « Education, Formation, Jeunesse, Sport et Langue Corse » et « Affaires Sociales et Emploi ». Le Président de l'Université, le Vice Président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et l'assistante sociale, accompagnés de syndicalistes étudiants ainsi que de responsables associatifs, seront amenés à exposer les problématiques liées à l'accroissement des difficultés matérielles et psychologiques des étudiants et faire part des expériences et actions menées sur le campus.

La question de la précarité étudiante est devenue à partir du milieu des années 2000 une préoccupation majeure de l'Université. En dépit du fait que la compétence de soutien à la vie étudiante est principalement du ressort du CROUS et des Départements, l'Université s'est fortement mobilisée dès 2006 pour sensibiliser les acteurs à la progression du phénomène, en particulier l'Etat et la Collectivité Territoriale de Corse. C'est dans le cadre de cette sensibilisation que l'Assemblée de Corse a voté le 24 septembre 2010 un programme d'aide à la réussite étudiante à hauteur de 600 000 euros.

D'autres actions ont pu être mises en œuvre, portées à la fois par le service de médecine préventive (actions de prévention contre les pratiques addictives, mise en place de consultations gratuites en addictologie, prévention sur la sexualité et les conduites à risque, enquête mise en œuvre à la rentrée 2011 sur la base d'un questionnaire remis à tous les étudiants à l'occasion de leur inscriptions, production de statistiques,...) mais également par les associations étudiantes, à l'instar de la création en 2011 d'une épicerie solidaire (association aiutu estudiantinu).

Par ailleurs, la création d'un Bureau d'Aide Psychologique aux Etudiants (BAPU) constitue un projet qui pourrait voir le jour dans le courant de l'année 2012.

Demain seront évoquées les pistes permettant de déployer une politique beaucoup plus globale et appuyée sur les réseaux existants en matière sociale et sanitaire.

### Contacts :

Georges Moracchini, Vice-président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire,  
04.95.45.06.68  
[vpcevu@univ-corse.fr](mailto:vpcevu@univ-corse.fr)

Sarah Zucconi, Cabinet du Président de l'Université de Corse  
04.95.45.01.06  
[zucconi@univ-corse.fr](mailto:zucconi@univ-corse.fr)

Communiqué de presse

Service Communication  
Università di Corsica Pasquale Paoli  
Palazzu Naziunale - BP 52 - 20250 Corte

Sylvia Flore, Responsable  
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 71  
Cell. : +33(0)6 26 91 95 35  
[flore@univ-corse.fr](mailto:flore@univ-corse.fr)

Gaëlle Piferini  
Tél. : +33 (0)4 95 45 06 59  
[gpiferini@univ-corse.fr](mailto:gpiferini@univ-corse.fr)

[www.univ-corse.fr](http://www.univ-corse.fr)